

Les Infos de Base

mercredi 24 octobre 2007
volume 10, numéro 43
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 État de la publication

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

2 Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Gaudet Éditeur Ltée
5278, rue Nantel
Saint-Hubert (Québec) J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant **ACCÈS LÉGAL**^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'**Infobase Lois du Québec** et la **Statutes of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 43 du 24 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Règlements du Québec** et la **Regulations of Québec Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, fascicule n° 43 du 24 octobre 2007, et à la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, fascicule n° 42 du 20 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 8 novembre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'**Infobase Gazettes officielles du Québec** contient le texte intégral de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 39 du 26 septembre 2007, et de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 38 du 22 septembre 2007.

L'**Infobase Lois annuelles du Québec** et la **Annual Statutes of Québec Infobase** contiennent le texte intégral

des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2007.

L'**Infobase Lois du Canada**, la **Statutes of Canada Infobase**, l'**Infobase Lois annuelles du Canada** et la **Annual Statutes of Canada Infobase** contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 21 du 17 octobre 2007.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 17 octobre 2007 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 septembre 2007.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est à jour, sur la base de l'information disponible, au 22 septembre 2007.

Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois

La période d'évaluation des deux nouveaux livres de la bibliothèque **Accès Légal, Code civil du Québec — Accès aux règles et Dictionnaire du Droit québécois**, s'est terminée le 30 septembre.

Le **Dictionnaire du Droit québécois** est votre dictionnaire alphabétique et analogique du Droit québécois.

Le **Code civil du Québec — Accès aux règles** est votre *Code civil* raisonné dompteur de complexité.

Appelez-nous au 514/893-2526 pour obtenir des renseignements supplémentaires concernant ces nouveaux produits ou pour connaître leurs conditions d'abonnement.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement de régie interne de la Commission d'accès à l'information, [R.R.Q., c. **A-2.1**, Décision du 13-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 4335], nouveau.

Règlement sur les avantages autorisés à un pharmacien, [R.R.Q., c. **A-29.01**, D. 898-2007 du 17-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4251A], nouveau.

Règlement sur les conditions de reconnaissance d'un fabricant de médicaments et d'un grossiste en médicaments, [R.R.Q., c. A-29.01, r. 1.1], titre en anglais, a. 2, ann. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur les conditions de reconnaissance d'un fabricant de médicaments et d'un grossiste en médicaments, A.M. 2007-016 du 05-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4253A, aa. 1-6.

Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits de la Régie du bâtiment du Québec, [R.R.Q., c. **B-1.1**, D. 889-2007 du 10-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4332], nouveau.

Code de construction, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 0.01.01], aa. 5.01, 5.04.

Règlement modifiant le Code de construction, D. 577-2007 du 27-06-07, (2007) 139 G.O. 2, 2760, aa. 1, 2.

Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits de la Régie du bâtiment du Québec, [R.R.Q., c. B-1.1, r. 2], remplacé.

Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits de la Régie du bâtiment du Québec, D. 889-2007 du 10-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4332, a. 12.

Règlement sur les taux unitaires applicables au calcul des droits relatifs au permis d'intervention pour l'approvisionnement d'une usine de

transformation du bois, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 3], ann. I.

Taux unitaires applicables au calcul des droits relatifs au permis d'intervention pour l'approvisionnement d'une usine de transformation du bois, Avis, (2007) 139 G.O. 1, 920.

Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, [R.R.Q., c. **I-13.3**, r. 3.1], a. 13.1 (A).

Décret concernant une correction au texte anglais du Règlement modifiant le Régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire édicté le 22 août 2007, D. 881-2007 du 10-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4331.

Règlement sur la mise en marché des grains, [R.R.Q., c. **M-35.1**, r. 226], a. 21.

Règlement modifiant le Règlement sur la mise en marché des grains, Décision 8883 du 11-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4355, a. 1.

Règlement sur les conditions du recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif, [R.R.Q., c. **P-34.1**, D. 899-2007 du 17-10-07, (2007) 139 G.O. 2, 4333], nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ces règlements ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, ces lois ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.